

Dossier thématique

Reconnaître le racisme



Source: Wikimedia, Mithi mintu

Nous nous trouvons dans un système marqué historiquement par le racisme et où l'héritage du colonialisme continue de déployer ses effets. Autrement dit, nous vivons dans une société teintée par le racisme et reproduisons quelquefois nous-mêmes du racisme, même si cela n'est pas intentionnel. Il est important de parler des attitudes, des réactions et des effets qui entraînent du racisme ou en résultent. Cette prise de conscience nous permet de porter ensemble la responsabilité d'un vivre ensemble réussi et de nous investir activement pour la prévention du racisme.

éducation21

Paketpost- und Standortadresse | Monbijoustrasse 31 | 3011 Bern
Briefpostadresse | Monbijoustrasse 31 | Postfach | 3001 Bern
T +41 31 321 00 21 | info@education21.ch
www.education21.ch

10

Jahre Engagement für BNE
ans d'engagement pour l'EDD
anni d'impegno per l'ESS



Contenu

1.	Pertinence EDD	2
1.2	Questions EDD	4
1.3	Mise en œuvre en classe	5
1.4	Mise en œuvre dans toute l'école	6
2	Informations de base	7
2.1	Qu'est-ce que le racisme ?.....	7
2.2	Qui est touché par le racisme ?.....	7
2.3	Quels sont les différents niveaux du racisme ?	7
2.4	La Suisse a-t-elle un problème de racisme ?	8
2.5	Digression : sommes-nous toutes et tous semblables ou toutes et tous différents ?	10
2.6	Où se trouve le racisme dans la vie courante ?	10
2.7	Comment les personnes vivant en Suisse sont-elles touchées par la discrimination ?	11
2.8	Que dit la loi?	12
2.9	Qu'est-ce que l'appropriation culturelle ?	12
2.10	Sources.....	13

1. Pertinence EDD

1.1 Situation de départ

Depuis l'émergence du mouvement Black Lives Matter (BLM) durant l'été 2020, il est apparu clairement en Suisse aussi que la prévention du racisme et la critique du racisme étaient des sujets de société importants pour les écoles et les institutions de formation de notre pays. La sensibilisation au racisme est essentielle pour parvenir à une durabilité sociale.

Souvent, l'ignorance et l'incertitude ont pour effet de taire le racisme, ce qui contribue inconsciemment à le perpétuer. Il ne suffit donc pas de ne pas avoir de pensées racistes. Il est nécessaire de se confronter activement à cette thématique.

Quelle responsabilité porte l'école ?

Comme le racisme a lieu à différents niveaux (voir la partie Informations de base) agir contre le racisme est une tâche qui incombe à la fois à la société, à l'individu et aux institutions. Car il n'y a guère



d'institutions aussi marquantes que l'école pour la jeune génération. C'est pourquoi il est indispensable que toutes les personnes actrices de la formation portent leur attention sur une éducation critique à l'endroit du racisme.

L'antiracisme ainsi que les différentes formes de discrimination doivent être abordés à l'école et traités avec le plus grand soin afin d'apporter une contribution à la justice sociale. Ceci implique de remettre en cause et d'analyser ses valeurs et ses normes personnelles. On réagit rapidement en manifestant sa surprise quand une femme portant le foulard parle parfaitement la langue locale ; des phrases comme « dans votre pays... » sont prononcées sans qu'on y prête attention. Il s'agit de se demander ici quels effets peuvent avoir les termes choisis et notre attitude sur les personnes concernées.

Les changements constants dans la manière de gérer la diversité culturelle sont à la fois un enrichissement et un défi : de nouveaux élèves dans la classe, de nouveaux voisins et voisines ou des connaissances qui s'en vont. Vivre ensemble en paix dans une société pluraliste est une chose qui doit s'exercer et s'apprendre.

Des événements qui ont un fort impact sur la société comme la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine ou les différentes vagues de personnes réfugiées font apparaître clairement que la xénophobie, les stéréotypes, les préjugés ou les généralisations sont des sujets qui concernent aussi la Suisse. L'étude du racisme et des inégalités culturelles est abordée dans le contexte scolaire et dans les ressources pédagogiques actuelles essentiellement sous l'angle de l'origine nationale. Souvent, il manque la prise en compte de points de vue différents et la connaissance de ce que ressentent les personnes concernées. Afin de répondre à ces déficits, il est judicieux que le personnel enseignant et les directions d'écoles aménagent un espace pour ces questions.

Pour les enfants et les jeunes qui ont vécu ou vivent des discriminations, il est crucial de pouvoir parler de leurs expériences : en effet, ils doivent pouvoir situer leur vécu et savoir que certaines situations ne sont pas un problème personnel mais un problème de société. Ceci ne réduit pas l'effet blessant de la discrimination vécue mais peut contribuer à une évolution constructive des enfants et des jeunes et renforcer leur assurance et leur confiance en soi.

Où mène le débat sur l'antiracisme ?

L'ONU formule par l'intermédiaire des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des visées qu'il s'agirait d'atteindre d'ici 2030. En Suisse, les objectifs définis concernant la question du racisme sont les suivants :

- L'ODD 4 (Education de qualité) contribue à améliorer les conditions de vie de toutes les personnes vivant en Suisse. D'ici 2030, tous les individus devraient avoir accès à l'éducation sur un pied d'égalité. Dans un objectif partiel international, il est fait mention entre autres des « personnes vulnérables, y compris les personnes en situation de handicap et les autochtones », ce qui indique explicitement que les minorités et les groupes marginalisés doivent être inclus.
- L'ODD 5 (Egalité entre les sexes) représente un gros obstacle pour un développement durable, car il existe des désavantages économiques et juridiques au sein d'une société. L'égalité et l'application égalitaire des dispositions juridiques ainsi que l'ajustement des valeurs et des attitudes envers les groupes défavorisés devraient aussi faire partie du débat contre le racisme.
- L'ODD 10 (Inégalités réduites) se rapporte aux possibilités qu'on les groupes, au sein d'une société, de prendre part à la vie sociale, culturelle, politique et économique. D'ici 2030, chaque État devrait encourager l'inclusion politique, économique et sociale – indépendamment du statut, de l'âge, du sexe, des désavantages, de la race, de l'ethnie, de l'origine, de la religion, etc.
- L'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) ne fait pas seulement référence à la discrimination et à une inégalité de traitement mais se rapporte aussi aux mécanismes et aux

possibilités d'action dans ce domaine.

La formation représente une clé essentielle pour atteindre les ODD. Les objectifs cités ne sont pas seulement importants en raison de leur contenu thématique et de l'encouragement des compétences mais devraient jouer un rôle marquant dans la vie scolaire au quotidien (voir Mise en œuvre dans toute l'école).

Quel est le rapport entre le racisme, l'EDD et le DD ?

À méditer :

- Comment peut-on trouver des solutions communes pour l'avenir et les mettre en pratique si les personnes concernées ne sont pas toutes entendues ou prises au sérieux ou qu'elles n'ont pas la possibilité de jouer un rôle actif ?

Dans le contexte du racisme, la pensée critique se rapporte surtout à l'analyse, au développement (ou à la poursuite du développement) des dimensions sociale et économique. La durabilité sociale se focalise sur le développement de la personnalité et, de ce fait, sur les possibilités individuelles et sociales ainsi que sur les conditions initiales. La dimension économique concerne la manière et dans quelles mesures les personnes concernées peuvent prendre part aux processus et aux structures de la société. Ceci débouche sur des champs thématiques tels que la justice sociale, la sécurité, la formation initiale et continue, des conditions de travail équitables ou encore la possibilité de s'épanouir au niveau professionnel.

Ce qui semble simple au premier abord est cependant complexe en corrélation avec le racisme structurel et institutionnel. Bien qu'au cours des décennies passées, des progrès aient été accomplis concernant la tolérance, le respect et l'estime d'autrui dans le vivre ensemble, notre système juridique et la façon dont nous agissons et fonctionnons dans la société continuent de se fonder sur des habitudes courantes et traditionnelles (Voir onglet Informations de base).

Pour que l'équité des chances et un vivre ensemble marqué par le respect réciproque soient possibles dans notre société, il est nécessaire de briser les schémas de pensée traditionnels concernant le racisme. Ceci inclut par exemple un travail d'analyse sous la forme de :

- Entrée en matière : se familiariser avec les termes et les différents niveaux de racisme (racisme structurel, institutionnel, interpersonnel).
- Construire des savoirs : analyser l'histoire coloniale et les structures postcoloniales et leurs répercussions sur le présent.
- Établir des liens : mettre en relation différents points de vue et besoins.
- Concevoir des perspectives : élaborer des visions d'avenir communes.
- Parvenir à une décision : analyses, discussions sur les valeurs ainsi que trouver des points de vue personnels et les défendre.
- Transfert : discuter des possibilités d'action concrètes.

1.2 Questions EDD

Les questions EDD énumérées ci-dessous se caractérisent par leur complexité. Cela signifie que les réponses ne sont pas soit bonnes soit mauvaises, mais qu'elles doivent être discutées. C'est pourquoi ces questions peuvent servir de base à des discussions, des activités, des projets ou autres en classe ou au niveau de l'institution de formation.



Niveau individuel :

- Qu'est-ce que je comprends par racisme ?
- Que puis-je faire pour lutter contre le racisme ?
- Est-ce que je réagis parfois de manière raciste ?
- Comment se sent-on quand on est victime de racisme ? Que peut-on faire pour lutter contre le racisme ?

Niveau de la société :

- Comprenons-nous toutes et tous la même chose par racisme ? (dans la classe, en Suisse, dans le monde entier)
- Quels sont les moyens et les mesures que nous pouvons prendre ensemble pour lutter contre le racisme ?
- Quand la lutte contre le racisme est-elle efficace ?
- Comment promouvoir ensemble des relations plus respectueuses ?
- Quels sont les apprentissages et les compétences nécessaires pour apprendre et promouvoir la tolérance ?
- Y a-t-il des catégories de racisme plus graves que d'autres ?
- Où des représentations critiques du racisme sont-elles visibles dans notre environnement ? Quelles sont les alternatives que nous recommandons
- Pourquoi est-il important de lutter contre le racisme ?
- Quel est le rapport entre la lutte contre le racisme et une durabilité forte ?
- Les médias sociaux sont-ils une chance ou un obstacle dans le débat sur le racisme ?
- Que peuvent faire les enseignant.e.s, les directions d'école, les travailleurs sociaux en milieu scolaire pour que tout le monde se sente à sa place ?
- Comment pouvons-nous, en tant qu'individu, résoudre le phénomène d'un racisme structurel ?

1.3 Mise en œuvre en classe

Aborder le thème du racisme et y réfléchir de manière approfondie nécessite d'y consacrer suffisamment de temps. Concernant la situation initiale, on peut soit choisir l'approche de la tolérance mutuelle, soit on utilise des récits exemplaires de l'égalité des chances, qui thématisent surtout les niveaux de racisme.

Exemples:

- Rechercher et valoriser les points communs : créer des listes communes, réaliser des collages, etc.
- Jeu des appartenances : Sur la base de quels critères constituons-nous nos groupes d'appartenance ?
- Trouver des valeurs communes : Se poser des questions éthiques sur le racisme à l'aide d'exemples de cas ([Institut Nouvelle Suisse INES, histoires d'enseignant.e.s](#)).
- Tolérance et estime mutuelle : se complimenter les un.e.s les autres.
- Discuter des privilèges de manière critique : Qui a le plus ou le mieux accès au savoir, aux offres de loisirs, aux soins médicaux, aux cultes religieux, aux emplois, à un logement, etc.
- Aménagement de la salle de classe : analyser d'un point de vue antiraciste les éléments de décoration, les rôles et les fonctions, les ressources pédagogiques, la disposition des pupitres, etc.
- Sensibilisation linguistique : analyser et discuter des textes interculturels et des supports éducatifs.
- Examiner des exemples de propagande extrémiste (discours de haine, théories du complot, idéologies islamistes, fake news) et discuter de leurs conséquences possibles pour l'individu et la

société. Cycle 3 / Secondaire II – Connexion. Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains (24 activités)

- Examiner les images des médias concernant la présence et la représentation de personnes de différentes couleurs de peau (sport, mode, musique, publicité, etc.).
- Se baser sur des films: Cycles 1 et 2 - Frontière (film d'animation) ; Cycle 3 - Le regard de l'autre (petit film, réalisé par et avec des élèves de cycle 3, accès au film cf p.71 du dossier pédagogique), Secondaire II – Le bleu blanc rouge de mes cheveux (court métrage).

1.4 Mise en œuvre dans toute l'école

Comment peut-on lutter activement contre le racisme à l'école, promouvoir le respect mutuel et renforcer les compétences pour une cohabitation pacifique en classe et dans l'école ?

Idées d'activité

- Demander une aide financière à éducation 21 pour des projets scolaires dans le domaine de la prévention du racisme.
- Adapter la charte de l'école. Par exemple, sensibiliser une école contre le racisme et la discrimination (règles pour faire face aux déclarations discriminatoires, aux stéréotypes, aux préjugés, aux groupes ethniques, etc.)
- Bâtir et entretenir une culture de la lecture dans l'enseignement et à l'école (promotion de la langue et sensibilisation au discours haineux, etc.) Classes supérieures : En rapport avec les médias sociaux et la communication numérique.
- Développer les échanges interculturels au niveau de la commune et du quartier (organiser une fête interculturelle).
- Organiser une semaine de projet sur les groupes ethniques, la compréhension interculturelle, les discours de haine, l'éducation aux médias en mettant l'accent sur le racisme, Exemple de pratique : Bienvenue aux réfugiés
- Entretenir des partenariats avec les commerces locaux (créer des accès à bas seuil au monde du travail)
- Mettre en œuvre la prévention de la violence (gestion des conflits, prévention du harcèlement, etc.). Par exemple, sensibiliser aux risques liés à l'utilisation d'Internet et à l'abus des médias sociaux.
- Collaborer avec les centres de conseil et d'accueil cantonaux pour la prévention du racisme.
- Échange avec d'autres écoles (de différentes régions linguistiques, pays, cultures) : échange en ligne et, si possible, en présentiel.

Pour plus d'informations, voir le site :

Réseau d'écoles21 : Diversité et compréhension interculturelle

2 Informations de base

2.1 Qu'est-ce que le racisme ?

Les humains sont attribués à un groupe fictif (« race ») et hiérarchisés en fonction de différentes caractéristiques telles que la couleur de la peau, la langue, la religion, la citoyenneté ou l'origine nationale ou ethnique. De ce fait, les humains ne sont pas considérés comme des individus mais comme les membres d'un groupe racisé.

2.2 Qui est touché par le racisme ?

BIPoC et PoC :

Black, Indigenous and People of Colour (BIPoC) est la façon dont se définissent les personnes qui sont touchées par le racisme et ne connaissent pas les mêmes privilèges que les personnes non affectées par le racisme. Il faut préciser que des personnes peuvent aussi être touchées par le racisme alors qu'elles ne se définissent pas comme BIPoC, par ex. des personnes originaires des Balkans ou des personnes juives.

Blanc :

Le racisme est un système dans lequel les personnes blanches sont privilégiées et les personnes BIPoC discriminées ou défavorisées. Il est important de comprendre que la notion de privilégié ne signifie pas automatiquement que les personnes blanches vivent toujours bien ; mais elles ne sont pas défavorisées et opprimées de manière systématique en lien avec le racisme. (Cf. le livre *Le racisme expliqué aux enfants -en allemand-* ou *Le racisme expliqué à ma fille*, de Tahar Ben Jelloun -en français-). Le terme blanc ne se rapporte donc pas ici à la couleur de la peau mais désigne des personnes qui n'ont pas fait l'expérience du racisme.

Othering :

La perspective personnelle est souvent perçue comme la « norme » ou comme « normale ». C'est sur cette base que l'on compare sa propre appartenance à celle d'un autre groupe de personnes. Si cela se produit dans un contexte raciste, par exemple en soulignant l'origine, on parle alors de « Othering ». Il en résulte souvent un écart de pouvoir où l'un des groupes (blanc en général) décide de l'autre groupe (noir), le dévalorise ou l'exclut. Il est possible de prendre l'exemple suivant : nous parlons d'enfants noirs, tandis que dans le même contexte, on n'utilise guère le terme « à la peau claire ».

D'autres « termes en lien avec le racisme et la discrimination raciste » peuvent être consultés auprès du Service de lutte contre le racisme (SLR) ou de « No To Racism » (en allemand).

2.3 Quels sont les différents niveaux du racisme ?

(Le texte suivant est en partie repris du livre « No To Racism » page 63ss.)

Pour répondre au racisme de manière efficace, il est utile de comprendre d'où il vient et quels niveaux il est possible de distinguer.

Racisme au quotidien :

Le racisme au quotidien a lieu au niveau individuel et interpersonnel. Il s'agit souvent de faits considérés comme banals qui prennent un caractère systémique en raison de leur fréquence : par ex. le fait qu'on demande constamment aux personnes BIPoC d'où elles viennent, qu'on leur touche les cheveux ou que l'on déduise de leur aisance en matière de danse « qu'elles ont ça dans le sang ». Il est important de

souligner qu'il faut distinguer ici entre l'intention et la façon d'agir. Bien qu'une personne n'ait aucune intention de blesser par ses propos, elle peut malgré tout être blessante.

Racisme institutionnel :

Le racisme institutionnel a lieu quand ce n'est pas une personne travaillant dans une structure institutionnelle qui a des intentions racistes mais que des normes, des règlements et des pratiques routinières ont un tel effet : quand des examens ne sont pas anonymisés et qu'en raison de préjugés inconscients, les copie avec des noms « à consonance étrangère » sont évaluées différemment des autres – ou lorsqu'un policier ou une policière chargée de fouiller une personne le fait de manière plus insistante chez une personne noire que chez une personne blanche. Ceci se produit plus souvent quand des critères objectifs font défaut pour la prise de décision ou l'exécution de certaines tâches.

« On entend par racisme structurel un mécanisme de discrimination ou d'exclusion de groupes racisés qui plonge ses racines dans notre société et se manifeste par des valeurs, des actes et des représentations normatives qui se sont développées au cours de l'histoire. Ce phénomène, qui traverse la société, les institutions et les entreprises, passe souvent inaperçu : les individus, n'y voyant rien d'« anormal », ne le remettent pas en question. Le racisme structurel tend à reproduire les inégalités existantes. » (Citation tirée de Synthèse de l'état des lieux Racisme structurel en Suisse (admin.ch))

- Le racisme n'est pas mentionné explicitement dans le plan d'études romand. Il appartient aux enseignant.e.s de décider comment aborder ce sujet.
- Dans les manuels scolaires, il est souvent admis implicitement que les enfants vivant en Suisse sont blancs et qu'ils grandissent dans un contexte chrétien. Les enfants de couleur et les enfants noirs sont certes présents mais ils viennent d'autres pays et sont souvent présentés comme moins civilisés, ayant besoin d'aide et donc différents.

2.4 La Suisse a-t-elle un problème de racisme ?

La population suisse se caractérise par sa diversité :

- Quatre langues nationales
- Plus d'une dizaine d'autres langues
- Plus de 190 nationalités
- Plus de 10 communautés religieuses principales
- 3 personnes sur 10 sont nées dans un autre pays
- 4 personnes sur 10 sont issues d'un contexte migratoire*

*Une personne est issue d'un contexte migratoire si elle-même - ou l'un de ses parents au moins - n'est pas née dans le pays où elle habite. Souvent, il y a une confusion entre la migration et le racisme. Il y a des personnes qui sont issues d'un contexte de migration mais ne subissent aucun racisme (par ex. les Suédoises et Suédois blancs) et des personnes non issues d'un contexte de migration qui subissent du racisme, par ex. des enfants Noirs suisses.

Il n'y a donc pas de « personne typiquement suisse », car la composition de la population est très hétérogène et change en permanence. C'est pourquoi il est important de demander aux personnes vivant en Suisse ce qu'elles pensent et à quel point elles sont conscientes de l'existence du racisme et de la manière de le gérer.

Racisme et intégration



60%

de la population considère le racisme comme un problème social important

59%

de la population estime que l'intégration des migrants est bonne

Sentiment de dérangement

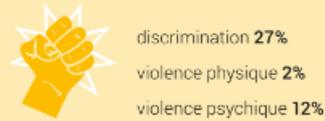


Part de la population qui se sent menacée

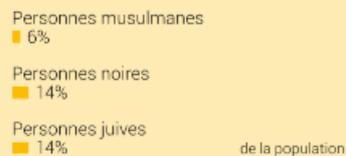


Expérience de la discrimination ou de la violence

30% de la population se considère comme victime



Rejet des stéréotypes



Source: OFS - Vivre ensemble en Suisse

www.statistique.ch

© OFS 2023

Les résultats de l'enquête réalisée en 2022 par l'Office fédéral de la statistique indiquent que six personnes sur dix considèrent le racisme comme un problème de société important. Près d'un tiers des personnes interrogées estimaient en outre que l'on en faisait trop peu en Suisse pour la prévention du racisme ou que les mesures politiques étaient insuffisantes. Lors de l'enquête de l'Office fédéral de la statistique en 2022 sur le vivre ensemble en Suisse, la majorité des personnes interrogées estimaient qu'elles n'avaient pas de préjugés racistes. Cependant, 34 pour cent approuvaient des affirmations

racistes à l'endroit des musulmanes et musulmans. Une personne sur trois vivant en Suisse a déjà fait l'expérience du racisme. Ces chiffres indiquent qu'il n'est manifestement pas suffisant de penser que l'on n'est pas raciste. Il serait nécessaire de réexaminer d'un œil critique la façon de penser et d'agir en lien avec le racisme afin de faire changer les mentalités et les attitudes et de pouvoir œuvrer activement à un vivre ensemble fondé sur l'égalité de tous.

La population suisse est composée de manière très hétérogène et plurielle et en même temps, la majorité a grandi dans une société marquée par le racisme. En Suisse, de nombreuses personnes sont « étiquetées » de non-suisse. Beaucoup de gens sont surpris (même si ce n'est pas toujours exprimé) quand l'une de ces personnes parle sans accent ou agit d'une manière qui ne correspond pas à l'image qu'on se fait ou à un stéréotype. Les étiquettes sont souvent attribuées de manière automatique et aident parfois aussi à s'y retrouver dans des systèmes complexes. Ce qui est déterminant, ce n'est pas en premier lieu l'attribution des étiquettes mais la façon dont on réagit à de telles représentations et le fait de prendre conscience de sa façon d'agir et de ses propos.

2.5 Digression : sommes-nous toutes et tous semblables ou toutes et tous différents ?

À différents moments de notre vie, nous sommes amené.e.s à réfléchir sur nous-mêmes, sur notre identité, sur notre vie de tous les jours, sur nos visions d'avenir et nos souhaits. Nous essayons d'établir un certain ordre de manière systématique, de façon à trouver notre place dans la société. Ce processus conduit à décrire ce qui est « à soi et à autrui » ou aussi le « nous et les autres ». Le problème commence quand, par la définition et l'attribution de l'altérité (Othering), d'autres personnes se sentent exclues ou sont considérées comme « étrangères ». Il ne s'agit pas de décider qui fait partie ou qui ne fait pas partie mais de la manière dont nous voyons les autres et les traitons.

Percevoir des différences entre les humains n'est pas blessant en soi. Car toutes les personnes sont des individus et sont donc uniques. Quelquefois, la perception des différences nous aide à voir des expériences de vie différentes dans la même société, à en parler et à en tenir compte dans notre manière d'agir. Ce qui est important, c'est de ne pas considérer automatiquement son point de vue personnel comme seule référence ou comme étant la norme.

2.6 Où se trouve le racisme dans la vie courante ?

Comme le racisme est une notion très large, il n'est pas très utile de dresser une liste complète de toutes les situations de la vie courante concernées par le racisme. Les exemples suivants permettent de se faire une idée des domaines dans lesquels les personnes touchées par le racisme le voient ou le vivent :

- Les représentations dans les médias (les images, l'art, la musique, les films, la publicité, les comptes rendus de presse...) façonnent les manières de voir ainsi que l'image de soi et sont donc un reflet des réalités de la vie.
- Quand les personnes BIPoC sont présentées comme passives, incultes ou dignes de pitié et qu'il n'y a pas d'autre analyse à ce sujet.
- Statistiquement, un taux de refus plus élevé lors de la recherche de places d'apprentissage, d'emplois et d'appartements.
- Échelle de priorité différente en cas d'examens et de traitements dans le domaine de la santé.
- Lors du traitement des infractions à la loi par la police et la justice.
- Encouragement différent de la part du personnel enseignant, des spécialistes de l'éducation (médiatrices et médiateurs scolaires, éducatrices et éducateurs spécialisés, etc.) et des écoles.
- Propos haineux (Hate Speech) sur Internet, sur les réseaux sociaux.

- Injures et propos dénigrants dans le sport d'équipe et le sport individuel.

Un autre exemple de la vie courante est le profilage racial (Racial Profiling). La notion de profilage racial désigne un comportement par lequel une personne en soupçonne une autre en raison de sa couleur de peau. Dans de nombreux cas, des personnes de couleur rapportent qu'elles doivent prouver leur innocence dans une mesure supérieure à la moyenne (par ex. face à la police) ou qu'elles essuient plus souvent un refus lors de la recherche d'un appartement et d'un emploi. Les plus touchées sont les personnes d'origine africaine ; viennent ensuite les personnes issues de pays européens comme le Kosovo, la Turquie ou la Serbie. Et là, le racisme se mêle à d'autres formes de discrimination.

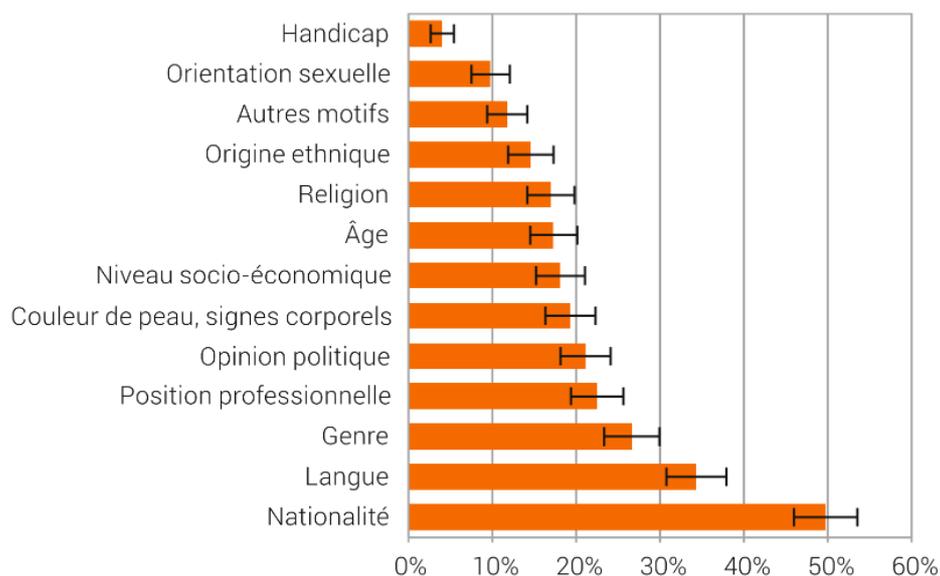
2.7 Comment les personnes vivant en Suisse sont-elles touchées par la discrimination ?

Le graphique de l'Office fédéral de la statistique montre dans quelles situations de la vie courante les personnes interrogées sont confrontées à des actes ou des propos discriminatoires. Le racisme joue un rôle majeur dans les discriminations.

La discrimination ne se manifeste pas toujours par un comportement hostile ou malveillant. Souvent, ce sont des propos ou des attitudes irréfléchis qui ont pour effet qu'une personne se sent défavorisée ou humiliée. Souvent, on n'est pas conscient ou consciente de ce que d'autres personnes ressentent dans certaines situations et on ignore qu'en prêtant attention à son langage et à son attitude, on pourrait favoriser la bonne qualité du vivre ensemble. Pour le comprendre, il vaut la peine de d'échanger à propos de ce que l'on ressent, des raisons et des attitudes, en analysant le graphique de manière critique.

Motifs de discrimination, en 2022

Part de la population se déclarant victime, en Suisse



— Intervalles de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS)

© OFS 2023

2.8 Que dit la loi?

Le terme « racisme » n'est pas explicité dans les accords juridiques et les ordonnances en Suisse, sauf dans quelques cas (par ex. dans le préambule de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD)). Dans de nombreux documents, il est même précisé que l'on renonce explicitement à utiliser le terme de racisme. Ceci s'explique par le fait que l'attention est dirigée sur la situation et non pas sur sa définition. Il faut dire aussi que la notion ne fait pas l'unanimité sur le plan politique et scientifique. Les conditions cadre en constant changement dans la société rendent aussi plus difficile d'avoir une situation de départ ou une définition générale et uniforme. C'est pourquoi on utilise plutôt des termes comme préjugés, stigmatisation, marginalisation ou discrimination afin de prendre aussi en compte des mécanismes d'exclusion similaires et comparables (racismes divers).

À l'article 8 de la Constitution fédérale, il est inscrit que tous les êtres humains sont égaux devant la loi, que personne ne doit subir de discrimination du fait de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni d'une déficience physique, mentale ou psychique.

Concernant la discrimination raciale, il est surtout fait mention, en fonction du document juridique concerné, des formes institutionnalisées et indirectes de la discrimination telles que les préjugés envers les minorités ethniques, culturelles, linguistiques, religieuses et autres. En font partie les agissements dévalorisants en lien avec des qualités physiques (couleur de peau, forme des yeux, type de cheveux) ou des caractéristiques culturelles (langue, religion...). On fait aussi la distinction si l'acte a lieu à l'échelon politique ou sociétal (État, autorité, entreprise, membres d'associations, employé.e, particulier...) ainsi que sous telle ou telle forme (verbale, physique, avec quelle intention, dans quelle situation...).

Les personnes touchées par du racisme peuvent considérer les conséquences au niveau juridique comme illogiques, inacceptables ou inévitables en raison de la large marge de manœuvre et du champ d'interprétation. Car dans les procédures légales, il est (encore) impossible de faire valoir des points de vue et des arguments qui mettent en lumière les avantages et les désavantages des personnes – surtout s'ils sont de nature immatérielle. Il est également difficile de justifier une raison objective. C'est pourquoi il est important, dans le contexte du racisme, d'analyser de manière critique non seulement l'acte mais surtout l'intention et l'effet. Quel est l'effet de mon acte ou de tel ou tel propos ? Que puis-je faire si une manière d'agir ou des propos sont vécus comme une discrimination ?

Autres informations sous : Commission fédérale contre le racisme (CFR) : [Norme pénale contre la discrimination et incitation à la haine \(admin.ch\)](#)

2.9 Qu'est-ce que l'appropriation culturelle ?

Citation tirée du glossaire en allemand de NoToRacism :

Nous parlons d'appropriation culturelle quand des personnes issues de la culture dominante s'approprient des formes d'expression culturelle et, le cas échéant, en tirent même un profit financier, sans avoir vécu pour leur part l'histoire de l'esclavage ou d'autres formes d'oppression. Beaucoup de personnes perçoivent comme injuste le fait d'adopter des formes d'expression culturelle (par ex. « le bindi indien », « les dreadlocks ») – de contribuer même à un gain économique excessif de personnes non racisées (par ex. thé Rooibos, bois de Palo Santo) -, sans manifester de respect envers les personnes à l'origine de ces produits.

- Qu'est-ce que la culture ?
- Peut-on se démarquer par rapport aux autres cultures ?
- La culture appartient-elle à quelqu'un ou à quelque chose ?

- Qui décide où commence une culture et où elle finit ?
- À quelle culture ou à quelles cultures appartenons-nous tous ?

2.10 Sources

- [Vivre ensemble en Suisse | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)
- [Image statistique](#)
- [Etude sur le racisme structurel en Suisse](#)
- [Définitions du Service de lutte contre le racisme \(SLR\)](#)
- El-Mawi, R.; Owzar, M.; Bur, T.; Attoun, S.(2022): No to Racism, HEP Verlag (en allemand)
- [Service de lutte contre le racisme \(SLR\): Notions en lien avec le racisme](#)
- [Constitution fédérale \(Article 8\)](#)
- Koller Christian, Rassismus, UTB, Paderborn 2009, S. 8; vgl. auch Miles Robert, Die Überdehnung der Begriffe, S. 57–69 (en allemand).
- [Wortbedeutung.info \(2023\): Definition & Bedeutung von Othering](#) (en allemand)
- [Swissinfo : Profilage racial, discriminations: en Suisse, un racisme structurel existe aussi:](#)

